

# RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

## VOLLEYBALL



**SAISON 2024-2025**

Modifié le 17-12-2024

**RSEQ**  
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>ART. 1</b>	<b>RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS.....</b>	<b>3</b>
<b>ART. 2</b>	<b>IDENTIFICATION DES CATÉGORIES .....</b>	<b>3</b>
<b>ART. 3</b>	<b>SURCLASSEMENT / CHEVAUCHEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>ART. 4</b>	<b>COMPOSITION DES ÉQUIPES .....</b>	<b>3</b>
<b>ART. 5</b>	<b>CLASSEMENT ET FORMULE DE RENCONTRE .....</b>	<b>4</b>
<b>ART. 6</b>	<b>PÉRIODE DE RETARD ADMISSIBLE ET FORFAIT .....</b>	<b>8</b>
<b>ART. 7</b>	<b>BALLON ET FILET .....</b>	<b>8</b>
<b>ART. 8</b>	<b>CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE (CRS) .....</b>	<b>9</b>
<b>ART. 9</b>	<b>RÉCOMPENSES.....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>.....</b>	<b>10</b>
<b>PROTOCOLE D'ÉCHAUFFEMENT DE VOLLEYBALL CANADA .....</b>	<b>.....</b>	<b>10</b>

## ART. 1 RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

Les règlements officiels employés sont ceux reconnus par la Fédération de Volleyball Québec.

Les règlements spécifiques du RSEQLL ont préséance sur les règlements de la Fédération de Volleyball Québec si ceux-ci sont plus restrictifs.

Les règlements administratifs du RSEQLL doivent être respectés.

## ART. 2 IDENTIFICATION DES CATÉGORIES

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	1 <sup>er</sup> octobre 2010 au 30 sept. 2012
Cadet	1 <sup>er</sup> octobre 2008 au 30 sept. 2010
Juvenile	1 <sup>er</sup> juillet 2006 au 30 sept. 2008

## ART. 3 SURCLASSEMENT / CHEVAUCEMENT

### 3.1 Surclassement

Le surclassement est autorisé.

### 3.2 Chevauchement

Un élève-athlète perd son admissibilité à la catégorie et/ou niveau inférieur lorsqu'il participe à plus de 1 tournoi dans la catégorie et/ou niveau supérieur.

## ART. 4 COMPOSITION DES ÉQUIPES

### 4.1 Composition des équipes

Division	Moment	NB de joueur minimal	NB de joueur maximal	NB maximal d'entraîneur
<b>3 et 4</b>	Saison régulière et CRS	6	14	3

Prendre note que les équipes qui accéderont au CPS doivent avoir un minimum de 8 joueurs.

4.2 Les élève-athlètes qui participent au programme d'excellence de la FVBQ sont acceptés sans restriction.

#### 4.3 **Joueur libero**

Le règlement du libero est appliqué au niveau scolaire dans les catégories cadettes et juvéniles. L'application de la règle des six substitutions s'applique pour ces catégories.

En benjamin, l'utilisation du libero est INTERDITE. La règle des 12 substitutions s'applique pour cette catégorie.

## **ART. 5 CLASSEMENT ET FORMULE DE RENCONTRE**

5.1 Pour toutes les catégories, les parties se jouent en formule tournoi la fin de semaine.

#### 5.2 **Méthode de classement lors de l'inscription**

Les équipes doivent initialement s'inscrire selon leur niveau de jeu (division 3, division 4 niveau 1 ou division 4 niveau 2) tout en remplissant le formulaire d'enregistrement lors de l'inscription via la plateforme S1. À la suite des inscriptions, les équipes sont distribuées dans les différents niveaux de jeu selon les informations recueillies dans le formulaire afin de créer des multiples de 8 pour chaque niveau.

#### 5.3 **Format de ligue**

Pour toutes les catégories, chaque niveau de jeu est composé de 8 équipes séparées en 2 sections de 4 équipes. Si le nombre d'équipes ne permet pas les multiples de 8, la ou les derniers niveaux de jeu sont composés d'un nombre d'équipes entre 4 et 7. La règle de quadruple promotion/relégation s'applique au tournoi 1 et la règle de double promotion/relégation s'appliquée pour les tournois 2, 3 et 4. Ceci s'applique à travers tous les niveaux de jeu.

## 5.4 Formule de rencontre

Section	Sous-section	Formule de rencontre
8 équipes	2 sous-sections de 4 équipes Section A : position 1, 4, 5 et 8 Section B : position 2, 3, 6 et 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rotation complète</li> <li>- 3 parties contre sa sous-section (2 manches de 25 points)               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Détermine le classement de chaque sous-section</li> </ul> </li> <li>- 1 partie de classement de section (2 de 3)               <ul style="list-style-type: none"> <li>1A vs 1B = 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> position</li> <li>2A vs 2B = 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position</li> <li>3A vs 3B = 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> position</li> <li>4A vs 4B = 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> position</li> </ul> </li> </ul>
7 équipes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rotation incomplète</li> <li>- 4 parties (2 manches de 25 points)               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Chaque partie compte pour le classement de la section</li> </ul> </li> </ul>
6 équipes	2 sous-sections de 3 équipes Section A : position 1, 4 et 5 Section B : position 2, 3 et 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rotation complète</li> <li>- 2 parties contre sa sous-section (3 manches de 25 points)</li> <li>- 1 partie de classement de section (2 de 3)               <ul style="list-style-type: none"> <li>1A vs 1B = 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> position</li> <li>2A vs 2B = 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position</li> <li>3A vs 3B = 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> position</li> </ul> </li> </ul>
5 équipes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rotation complète</li> <li>- 4 parties (2 manches de 25 points)               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Chaque partie compte pour le classement de la section</li> </ul> </li> </ul>
4 équipes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rotation complète</li> <li>- 3 parties (3 manches de 25 points)               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Chaque partie compte pour le classement de la section</li> </ul> </li> </ul>

## 5.5 Période d'échauffement

Voir annexe 1 – protocole d'échauffement de Volleyball Canada

## 5.6 Règle de jeu équitable – benjamin seulement

Lors d'une partie, si les deux équipes ont 10 élèves-athlètes et plus, la règle du jeu équitable s'appliquera intégralement aux deux équipes, peu importe le nombre d'élèves-athlètes. C'est-à-dire que les joueurs qui n'étaient pas partants lors de la première manche devront débiter la deuxième manche (exemple : une équipe de 10 joueurs devra avoir 4 nouveaux joueurs partants à la deuxième manche, tandis qu'une équipe à 12 devra en avoir 6.)

Cependant, si une des 2 équipes a moins de 10 élèves-athlètes, les deux équipes pourront faire débiter le même nombre de joueurs lors de la 2e manche.

Donc, si l'équipe « X » a 8 joueurs, les 2 joueurs qui n'ont pas débiter la première manche devront débiter la deuxième. Ce qui veut dire que l'équipe adverse pourrait faire débiter la deuxième manche avec 2 nouveaux joueurs seulement, même si elle a 10 ou 12 joueurs d'inscrits sur l'alignement.

Dans les 2 situations, aucun changement ne sera toléré, et ce, pour aucun joueur avant 12 points mis à part pour les causes de blessure. Les joueurs sortis pour cause de blessure ne peuvent revenir au jeu durant la même manche.

## 5.7 Marqueur

L'école qui reçoit est responsable de fournir un marqueur pour chaque rencontre. Par contre, chaque équipe doit être prête à fournir un marqueur pour chaque partie de leur équipe, en cas de besoin.

## 5.8 Partie à 3 manches

### 5.8.1 Partie de classement de 2 de 3 manches

Les deux premières manches sont de 25 points. Si une troisième manche est nécessaire, celle-ci sera de 15 points.

S'il y a une troisième manche, à la fin de la deuxième manche, les deux équipes retournent à leur banc respectif et l'arbitre fait venir les deux capitaines pour un tirage au sort afin d'attribuer le côté de terrain et le service. La 3<sup>e</sup> manche débute selon les décisions prises lors du tirage au sort. La première équipe atteignant son 8<sup>e</sup> point, les équipes changent de camp. Si le point a été fait par l'équipe en réception, cette équipe doit effectuer une rotation après le changement de camp, avant son service.

### 5.8.2 Partie régulière de 3 manches de 25 points

La 3<sup>e</sup> manche débute selon les décisions prises lors du tirage au sort. Aucun changement de terrain n'est fait durant cette troisième manche

## 5.9 Points de classement et classement général

Les points de classement sont attribués à la fin des tournois 2, 3 et 4. La position 1 obtient les mêmes points que la position 7 du niveau supérieur. La position 2 obtient les mêmes points que la position 8 du niveau supérieur. (double promotion/relégation).

Le classement général est établi en fonction du cumulatif des points de chaque tournoi.

Voici un exemple d'attribution de points de classement par tournoi pour 10 niveaux de jeu :

Niveau	1 <sup>re</sup> place	2 <sup>e</sup> place	3 <sup>e</sup> place	4 <sup>e</sup> place	5 <sup>e</sup> place	6 <sup>e</sup> place	7 <sup>e</sup> place	8 <sup>e</sup> place
1	60	59	58	57	56	55	54	53
2	54	53	52	51	50	49	48	47
3	48	47	46	45	44	43	42	41
4	42	41	40	39	38	37	36	35
5	36	35	34	33	32	31	30	29
6	30	29	28	27	26	25	24	23
7	24	23	22	21	20	19	18	17
8	18	17	16	15	14	13	12	11
9	12	11	10	9	8	7	6	5
10	6	5	4	3	2	1		

## 5.10 Bris d'égalité lors d'un tournoi de saison régulière

Se référer à l'article 15.1 de la réglementation administrative du RSEQLL.

## 5.11 Bris d'égalité au classement général

Lorsqu'il y a double ou triple égalité, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué :

Si les équipes se sont affrontées :

- Le résultat de la partie de classement opposant ces 2 équipes (s'il y a lieu) ;
- Meilleur quotient des manches gagnées et des manches perdues des rencontres opposant les équipes à égalité ;
- Meilleur quotient des points pour et des points contre des rencontres opposant les équipes à égalité ;
- Meilleur quotient des manches gagnées et manches perdues de toutes les rencontres ;
- Meilleur quotient des points pour et des points contre de toutes les rencontres.

Si les équipes ne se sont pas affrontées :

- Meilleur quotient des manches gagnées et manches perdues de toutes les rencontres ;
- Meilleur quotient des points pour et des points contre de toutes les rencontres ;
- Manche gagnée au total ;
- L'équipe avec le moins de points contre.

## ART. 6 PÉRIODE DE RETARD ADMISSIBLE ET FORFAIT

6.1 Toute équipe ne se présentant pas sur le terrain à l'heure fixée ou n'ayant pas le nombre suffisant de joueurs est déclarée "forfait" et ne compte aucun point au classement pour la première manche.

6.2 15 minutes supplémentaires sont accordées pour la deuxième manche et, s'il y a lieu, 15 autres minutes pour la troisième manche. La partie peut être jouée hors-concours.

### 6.3 Forfait

Lorsqu'il y a un forfait, le pointage à entrer est de 25 à 0 par manche. Si une équipe est absente à 50% ou plus des parties d'un tournoi, le pointage au classement pour ce tournoi à entrer est de 0.

## ART. 7 BALLON ET FILET

7.1 Le ballon officiel **recommandé** est le **BADEN PERFECTION VX5EC**

### 7.2 Hauteur du filet :

Benjamin féminin	2 m 15	Benjamin masculin	2 m 24
Cadet féminin	2 m 24	Cadet masculin	2 m 35
Juvenile féminin	2 m 24	Juvenile masculin	2 m 43



## ART. 8 CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE (CRS)

### 8.1 Formule du CRS

Le format du CRS est présenté avant le début de la saison.

### 8.2 Bris d'égalité 2 équipes ou plus intra section

Lorsqu'il y a double ou triple égalité, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué :

- Meilleur quotient des manches gagnées et manches perdues des rencontres opposant les équipes à égalité entre elles ;
- Meilleur quotient des points pour et des points contre des rencontres opposant les équipes à égalité entre elles ;
- Meilleur quotient des manches gagnées et manches perdues de toutes les rencontres de la rotation ;
- Meilleur quotient des points pour et des points contre de toutes les rencontres de la rotation.

## ART. 9 RÉCOMPENSES

9.1 **Catégorie féminine** : Une bannière locale est remise à la 1<sup>re</sup> position (division 3) et à la 17<sup>e</sup> position (1<sup>re</sup> position de la division 4 niveau 1) du classement général de la saison régulière.

**Catégorie masculine** : Une bannière locale est remise à la 1<sup>re</sup> position (division 3) et à la 9<sup>e</sup> position (1<sup>re</sup> position de la division 4 niveau 1) du classement général de la saison régulière.

Les récompenses pourraient être sujettes à changement selon le nombre d'inscriptions reçu.

9.2 Des médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises aux trois premières équipes lors du championnat régional scolaire pour la division 3 et pour la division 4 niveau 1.

## ANNEXE 1

### PROTOCOLE D'ÉCHAUFFEMENT DE VOLLEYBALL CANADA

Volleyball Canada – Dans le but de réduire l'incidence de blessures et de commotions cérébrales durant l'échauffement, Volleyball Canada a développé le protocole d'échauffement suivant. Celui-ci doit être suivi par toutes les équipes lors de la période d'échauffement officielle sur le terrain.

- a. Les élèves-athlètes doivent demeurer de leur côté du filet immédiatement après une frappe d'attaque, et se déplacer du côté opposé du filet uniquement par l'extérieur du terrain. Il n'est pas permis aux élèves-athlètes de se trouver sur le terrain de jeu receveur.
- b. Tous les ballons provenant du côté receveur du terrain, lors de leur entrée dans le côté à l'attaque, doivent être envoyés depuis l'extérieur du terrain.
- c. Les ballons récupérés doivent être retournés le long des lignes de côté du terrain, et non au travers du côté receveur.
- d. Si l'équipe utilise les deux côtés du terrain, c.-à-d. pour une activité de jeu impliquant tout le terrain, un seul ballon peut être en jeu à tout moment.
- e. L'équipe adverse ne peut pas utiliser de ballons dans la zone libre lors du temps alloué sur le terrain à l'équipe à l'attaque. Il est recommandé que cette équipe aide à la récupération des ballons pour l'équipe à l'attaque.

Pour les équipes qui ne suivent pas ce protocole d'échauffement, les arbitres noteront sur la feuille de pointage le non-respect de celui-ci.